ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

épidémies

Question au Gouvernement n° 2571

Texte de la question

NOUVEAUX RISQUES SANITAIRES

Mme la présidente. La parole est à Mme Josette Pons, pour le groupe UMP.

Mme Josette Pons. Monsieur le ministre de la santé et des solidarités, la grippe aviaire en France, le chikungunya à La Réunion et à Mayotte, la dengue en Guyane : tous nos concitoyens de métropole et d'outre-mer sont inquiets face à ces épidémies ou à ces menaces qui prennent des proportions très importantes. L'épidémie de chikungunya, à La Réunion, a pris une ampleur considérable depuis deux mois et touche aujourd'hui plus de 186 000 personnes.

La protection des Français face aux nouveaux risques sanitaires est devenue, en l'espace de quelques mois, une question d'urgence appelant la réactivité et l'efficacité des pouvoirs publics. Le Premier ministre a décidé une mobilisation générale contre ces épidémies. Elle sera fondée sur trois axes : la prévention, la réponse sanitaire et la gestion des conséquences économiques.

La solidarité nationale doit, dans ces situations, être mise en oeuvre et l'État doit apporter des réponses. La réaction et la mobilisation du Gouvernement pour faire face à ces situations nouvelles sont à la hauteur des besoins grâce à des mesures spécifiques et adaptées aux risques liés à ces différentes épidémies : aides financières, campagnes d'information, campagnes de démoustication, confinement des élevages, et bien d'autres mesures encore. Il semblerait aujourd'hui que, grâce à ces mesures, le mouvement de panique provoqué par la grippe aviaire s'estompe. Néanmoins l'épizootie demeure. Le virus H5N1 persiste et pourrait peut-être muter.

Aussi, monsieur le ministre, pouvez-vous nous faire le point sur l'action du Gouvernement quant à la protection de tous les Français face à ces nouveaux risques sanitaires et nous indiquer comment vous comptez améliorer les dispositifs de cette veille sanitaire à la lumière des récents événements ? *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Mme la présidente. La parole est à M. le ministre de la santé et des solidarités.

M. Xavier Bertrand, *ministre de la santé et des solidarités. M*adame la députée, il est vrai que notre pays, comme tous les autres pays du monde, est aujourd'hui confronté à l'émergence ou à la réémergence d'un grand nombre de maladies infectieuses. Vous avez parlé du chikungunya à Mayotte et à La Réunion, de la dengue, qui frappe également à La Réunion. Depuis dimanche soir, j'étais en Guyane, en Guadeloupe et à la Martinique pour faire le point sur notre état de préparation face à ces maladies infectieuses.

Il est d'abord certain que nous devons nous mobiliser sur tous les fronts en commençant par la prévention, avec la démoustication. À cet égard je tiens à insister sur le fait que la démoustication est l'affaire de tous, certes de l'État et des collectivités locales, mais il appartient aussi à chacun des habitants concernés de la prendre en charge chez soi et autour de chez soi, pour que notre action soit davantage efficace encore.

Nous devons également nous mobiliser en faveur de la prise en charge des malades en faisant le nécessaire pour renforcer, à court, moyen et long terme, les réponses aux besoins médicaux sur place ; et pour assurer le développement de la recherche parce que nous ne pouvons plus supporter au XXIe siècle que, année après année, nos départements et territoires d'outre-mer soient confrontés à la dengue, au Chagas sans pouvoir apporter, comme nous le voyons aujourd'hui avec le chikungunya, de réponse thérapeutique. Voilà pourquoi la mobilisation de la recherche est une priorité. La lutte contre les maladies infectieuses doit être une priorité de

santé publique en France comme pour toute la communauté internationale.
Toutefois il nous faut aussi, pour pouvoir agir et anticiper, avoir des informations fiables et rapides. C'est pourquoi le Président de la République a souhaité que l'on puisse évaluer notre système de veille sanitaire. J'ai donc confié au professeur Girard le soin de conduire une mission, la plus large possible, d'évaluation et d'amélioration de notre système de veille sanitaire en métropole comme pour l'ensemble de l'outre-mer. Dans quatre mois il me rendra un rapport précis avec des pistes de travail que nous explorerons sans délai.
Dans deux mois nous aurons un rapport d'étape, mais, sans attendre, j'ai décidé, après avoir vu notre état de préparation à la Guyane, en Martinique et en Guadeloupe, de procéder au renforcement de ce réseau de veille sanitaire parce que la France, dans ses départements et territoires d'outre-mer, est confrontée à l'émergence de maladies infectieuses. Notre priorité, c'est l'action et l'anticipation. *(Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Données clés

Auteur : Mme Josette Pons
Circonscription : Var (6e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 2571
Rubrique : Santé
Ministère interrogé : santé et solidarités
Ministère attributaire : santé et solidarités

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 9 mars 2006
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 9 mars 2006